

DEMANDE DE PARRAINAGE REPUBLICAIN ET CIVIL

Le baptême civil (encore appelé baptême républicain ou parrainage civil) est un usage qui tire ses sources de coutumes nées pendant la Révolution française.

Il ne s'agit pas en fait d'un baptême proprement dit, avec un caractère similaire à un baptême religieux, mais plutôt d'une déclaration de parrainage faite devant l'officier de l'état civil. Ce baptême n'est prévu par aucun texte législatif et a uniquement une valeur morale.

Cette cérémonie laïque se veut un accueil dans la communauté républicaine et permet à l'enfant d'adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Il s'y rattache aussi aujourd'hui l'idée d'une dimension de l'ordre de la citoyenneté.

Renseignement sur l'enfant

Nom :

Prénoms :

Né-e le : à

Renseignements sur les parents

PARENT 1

Nom :

Nom de jeune fille.....

Prénoms :

Profession :

Adresse :

.....

Tél.

PARENT 2

Nom :

Nom de jeune fille.....

Prénoms :

Profession :

Adresse :

.....

Tél.

Renseignements sur le parrain et la marraine

PARRAIN 1 / MARRAINE 1

Nom :

.....

Prénoms :

Profession :

Adresse :

.....

Tél.

PARRAIN 2 / MARRAINE 2

Nom :

Nom de jeune fille.....

Prénoms :

Profession :

Adresse :

.....

Tél.

-> Tourner

Renseignements complémentaires (facultatif)

Attaches avec la ville de Montgeron, particularités familiales ou personnelles, motivations et attentes quant à cette célébration qui pourraient être brièvement évoquées par l'élu-e lors de la cérémonie.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A, le

Signature du parent 1 :

A, le

Signature du parent 2 :

Justificatifs demandés fournir les originaux et les photocopies

- Acte de naissance de l'enfant
- Livret de famille
- Un justificatif de domicile (EDF, téléphone, loyer, eau...)
- Copie carte d'identité ou passeport des parrains, marraines et des parents

Le dossier de parrainage civil doit être déposé au minimum deux mois avant la cérémonie.

La célébration des parrainages civils a lieu uniquement le samedi matin.

Service Affaires Générales : 01 69 83 69 61 ou 01 69 83 69 00.